

Petites courses pour grand service

Sébastien Desbourdes a choisi un modèle de voiture avec porte coulissante pour faciliter son accès aux personnes âgées notamment.



d'autres chez le médecin ou pour rendre visite à un proche hospitalisé, raconte le jeune auto-entrepreneur. J'ai même des étudiants qui ne trouvent pas de transports en commun aux heures creuses. »

Le transport des personnes est un problème récurrent dans le sud-Essonne. D'où l'idée de Sébastien Desbourdes, 32 ans, habitant de Boissy-le-Cutté, de créer sa propre entreprise, qu'il a appelée Aide aux déplacements de proximité 91 (ADP 91). Cet ancien cadre de chez Décathlon travaillait déjà depuis un an sur ce projet lorsque, début 2009, le nouveau régime de l'auto-entrepreneur a facilité sa création. En se rapprochant de la Chambre de commerce et de la Chambre de métiers et de l'artisanat, il a pu trouver toutes les informations nécessaires pour monter sa

société. Mais tout n'a pas été aussi simple dans son cas. En effet, le transport de personnes est très réglementé. C'est la direction régionale de l'équipement qui délivre la licence, qu'il a bien obtenue.

La Ferté-Alais et ses environs pour commencer

Sébastien Desbourdes a démarré son activité en août dernier. Dans un premier temps, il cible en priorité un territoire compris entre La Ferté-Alais, Ballancourt et Etréchy. Mais ses courses l'emmènent souvent au-delà. « J'accompagne des personnes âgées pour faire leurs courses,

Pour l'instant, il effectue environ vingt-cinq courses par semaine, en moyenne. « Il faut du temps pour que ce mode de transport entre dans les habitudes », tempère-t-il. Les courses sont facturées au kilomètre : de 6 euros pour moins de 10 km à 30 euros de 31 à 50 km, avec un tarif préférentiel pour un aller/retour. Par rapport à un taxi, l'avantage pour le client réside dans le fait qu'il connaît le prix de sa course au départ.

■ O.F.

• **ADP 91, du lundi au samedi, de 8h à 20h. Tél. : 06.03.03.47.26 ou 01.64.57.73.58. E-mail : ADP91@hotmail.fr**